

Compte-rendu du 4<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année 2008-2009

Date : 11.06.2009 Horaires : 18 h 30 – 20 h	Réunion du conseil d'école Année 2008/2009	Pages 4
---	---	------------

Présents : Mme TILLIER, adjointe, Mme HELLIER-EON, élue conseillère municipale Enfance Jeunesse

Mme GLAD, DDEN

Mmes CHEVALIER, DURAND, MORILLAND, GESLIN, LOYET, TOULLEC, enseignantes

Mmes BALAVOINE, LOUARN, NOULLEZ, FONDIN, BAGSHAW, RATSIMBAZAFY, représentantes FCPE

Sous la présidence de Mme DAUGAN, directrice

Secrétaire de séance : Mme TOULLEC, enseignante

Excusés : Mr MONEGER-ROGGE, inspecteur de la circonscription

Mr BERNARD, maire

Mr MOULIN, enseignant

Ordre du jour	Contenus des échanges et décisions prises												
Approbation des compte-rendus des 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> conseils d'école du 16 mars et du 5 mai 2009	Approuvés à l'unanimité												
Effectifs à la date du 11 juin 2009 :	212 élèves répartis comme suit : <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Rentrée</th></tr></thead><tbody><tr><td>GS</td><td>60</td></tr><tr><td>MS</td><td>68</td></tr><tr><td>PS</td><td>62</td></tr><tr><td>TPS</td><td>22</td></tr><tr><td>Total</td><td>212</td></tr></tbody></table> <p>Pour rappel, l'effectif de rentrée 2008-2009 était de 193 élèves. Soit une différence de 19 élèves malgré des départs.</p>		Rentrée	GS	60	MS	68	PS	62	TPS	22	Total	212
	Rentrée												
GS	60												
MS	68												
PS	62												
TPS	22												
Total	212												

et prévisions pour la rentrée :

Prévision d'effectifs pour l'année 2009-2010

A la date du 11.06.2009

	Rentrée	Arrivées prévues en cours d'année
GS	71	
MS	62	1
PS	66	3
TPS	6	11
Total	205	

**Madame Daugan**

Elle souligne qu' en raison d'un problème sur Base Elèves , les élèves arrivés en cours d'année ne sont pas pris en compte soit 13 élèves , ce qui est inquiétant au point de vue comptable car nous nous trouvons alors en dessous du seuil pris en compte par l'inspection académique.

**Madame Tillier**

Elle précise que le conseil municipal a voté à l'unanimité le refus du retrait de poste et a fait part de son désaccord à l'I.A. Elle a demandé aux directrices de communiquer les listes nominatives des élèves et un rendez-vous sera pris à nouveau pour appuyer les déclarations d'effectifs des deux écoles.

**Madame Daugan**

Elle précise que la rentrée sera préparée suivant les deux scénari. Elle annonce le départ de trois membre de l'équipe : Delphine Geslin, Dorothee Loyet, à ce jour sans poste pour la rentrée prochaine, et de Catherine Durand en raison de la fermeture. Elle annonce que, en conséquence, s'il y a réouverture ce sont deux personnes qui assureront la première semaine avant la nomination de trois autres personnes pour l'année. En effet, les deux enseignantes en congé parental ont fait part de leur décision de poursuivre celui-ci .

**Présentation du projet d'école et de l'aide personnalisée**

**Suivi du projet d'école :**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de la protection de l'environnement :

- Animation Eclaireurs de France : les petites bêtes dans l'espace de l'école
- Conférence de Francine ADAM sur les insectes et leur importance
- Le monde marin : sorties à l'aquarium
- Le mini-tennis, le patinage

Tout cela répond à l'axe de responsabilisation retenu pour le projet d'école avec pour objectifs :

- Le développement du sens des responsabilités et de l'autonomie
- Le travail sur le respect des règles et la notion d'effort
- L'amélioration des comportements, des relations entre les enfants et la réduction des conduites à risques

Dans le cadre du parcours et dans le but de favoriser le travail en équipe dans les domaines artistiques et culturels :

- Le travail sur les contes de la forêt de Brocéliande avec pour point d'orgue la balade contée en forêt sur les sites de l'imaginaire arthurien

	<p>Présentation de l'aide personnalisée :</p> <p>Une quarantaine d'enfants en ont bénéficié. (28 des classes 2, 4, 6 et 7 et 12 de la classe 5).</p> <p>Les ateliers ont porté sur le langage, la topologie, la mémorisation, la numération, la discrimination visuelle, la concentration, motricité fine et le graphisme et graphisme.</p> <p>Le bilan fait apparaître que 26 enfants ont fréquenté les ateliers tout au long de l'année et 14 ont eu des aides ponctuelles.</p> <p>Pour certains qui ont fréquenté les ateliers de manière régulière, on touche les limites de l'aide apportée. En effet, 6 auraient mérité une aide du RASED, seuls 3 en ont bénéficié (refus de certaines familles ). On peut noter que les refus sont souvent liés à une proposition d'aide psychologique, les parents acceptent plus facilement lorsqu'il s'agit de rééducation.</p>															
<p><b>Hygiène et prévention des contagions :</b></p> <p><i>Madame Daugan</i></p>	<p>Elle signale qu'à la demande des ATSEM et des enseignantes elle a demandé à madame Tiller et aux services techniques au retour des vacances de février, le remplacement des nouveaux distributeurs de savon impossibles à utiliser tant pour les enfants que pour les adultes. Le poussoir est difficile à manipuler, le savon sèche et empêche l'écoulement du savon. Ce remplacement devient pressant suite à la réception de nouvelles consignes d'hygiène concernant la prévention de la grippe porcine.</p>															
<p><b>Collation du matin : résultats de l'enquête</b></p> <p><i>Madame RATSIMBAZAFY</i></p>	<p>Elle fait part du résultat de l'enquête faite auprès des parents d'élèves. Elle souligne le nombre important de réponses et le plébiscite qui en découle. Sur 117 réponses, 86 sont pour le maintien et 31 contre.</p> <table border="1" data-bbox="548 1352 1403 1541"> <thead> <tr> <th>classes</th> <th>pour</th> <th>contre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TPS et PS</td> <td>26</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>PS et MS</td> <td>14</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>MS</td> <td>26</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>GS</td> <td>17</td> <td>11</td> </tr> </tbody> </table> <p>En conséquence, la collation du matin sera maintenue sous sa forme actuelle.</p>	classes	pour	contre	TPS et PS	26	8	PS et MS	14	4	MS	26	8	GS	17	11
classes	pour	contre														
TPS et PS	26	8														
PS et MS	14	4														
MS	26	8														
GS	17	11														
<p><b>Coopérative scolaire : contribution des familles</b></p> <p><i>Madame TOULLEC, mandataire de la coopérative</i></p> <p><i>Madame RATSIMBAZAFY</i></p>	<p>Cette année, comme auparavant, il a été demandé 18€ pour le goûter et 5€ pour la coopérative. En Conseil des maîtres a été abordée la question du montant minimum de la coopérative sachant qu'une fois réglée l'adhésion à l'OCCE 354 et à la MAE il ne reste que 2 € par enfant. Ces 2 euros sont utilisés pour les sorties scolaires.</p> <p>Elle propose que soit présenté le rôle de la cotisation à la coopérative lors de la réunion de rentrée et des réunions de classes afin que les parents soient</p>															

	<p>sensibilisés à l'intérêt de celle-ci. Le conseil d'école approuve l'augmentation d'un euro de la cotisation.</p>
<p><b>Questions diverses :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Sortie des élèves :</b> la question nous a déjà été posée au 2<sup>ème</sup> trimestre par la directrice de l'élémentaire. Il lui a été répondu que pour des raisons de sécurité et d'organisation des services de liaison entre l'école maternelle et le périscolaire il n'est pas envisageable de modifier le lieu de sortie et d'entrée de l'école (midi et soir : cour de récréation)</li> <li>➤ <b>Les exercices incendie</b> sont obligatoires, à raison d'un par trimestre, le premier devant avoir lieu dans les conditions les plus défavorables. On a noté une diminution conséquente du temps d'évacuation lors des deux derniers exercices.</li> </ul>

Signatures :

La présidente

La secrétaire

Jacqueline Daugan

Marythé Toullec